



## Traitements concernant les personnes tiers

### **Protection des données à caractère personnel**

Coordonnées du responsable du traitement.....	2
Délégué à la protection des données (DPO) .....	2
Vos droits en tant que personne concernée.....	3
Sécurité et confidentialité de vos données à caractère personnel .....	3
Mise à jour de la déclaration de confidentialité.....	3
Liste des traitements réalisés par l'ALIA .....	4
Gestion de la communication externe.....	4
Gestion du site Internet et des cookies.....	4
Gestion des réseaux sociaux .....	4
Gestion des plaintes .....	5
Gestion des dossiers de permissions/concessions de télévision et radio .....	5
Gestion des frais de déplacement des agents .....	6
Gestion de la liste des fournisseurs .....	6
Gestion de la liste des candidats lors des élections .....	6
Lanceurs d'alerte.....	7
Gestion des données des membres de l'assemblée consultative de l'ALIA .....	7
Gestion de la liste des violations de données.....	7



## Protection des données à caractère personnel

L'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (ALIA) attache une grande importance au respect de votre vie privée et protège vos données à caractère personnel en appliquant le Règlement Général européen 2016/679 relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD).

L'ALIA s'engage à protéger entre autres, les données (à caractère personnel) de toutes ses parties prenantes avec le plus grand soin possible et à ne les traiter que de manière équitable et légale. Ce document contient les informations essentielles concernant la façon dont l'ALIA, en tant que responsable du traitement, collecte et traite les données à caractère personnel.

### Coordonnées du responsable du traitement

Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
18 Rue Érasme,  
L-1468 Luxembourg,

Tél. : (+352) 247-70 105  
Courriel : [info@alia.etat.lu](mailto:info@alia.etat.lu)

Pour toute question concernant les traitements de vos données à caractère personnel effectués par l'ALIA, vous pouvez contacter le Responsable du traitement, respectivement le Délégué à la protection des données (DPO) ci-dessous.

### Délégué à la protection des données (DPO)

Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
À l'attention du DPO  
18 Rue Érasme,  
L-1468 Luxembourg,

Courriel : [dpo@alia.etat.lu](mailto:dpo@alia.etat.lu)



## Traitements concernant les personnes tiers

### **Vos droits en tant que personne concernée**

#### Droit d'accès aux données

- Vous avez le droit d'accéder à vos données à caractère personnel.

#### Droit de rectification des données

- Vous avez le droit de faire rectifier vos données à caractère personnel, si vous constatez que vos données sont inexactes ou incomplètes.

#### Droit à l'effacement des données

- Vous pouvez demander à ce que certaines de vos données à caractère personnel soient effacées.

#### Droit à la limitation du traitement

- Vous pouvez demander à ce que l'accès à vos données à caractère personnel soit bloqué.

#### Droit d'opposition au traitement

- Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel, si vous estimez que le traitement est illicite et demander leur suppression.

Note : Tous les droits ne sont pas toujours applicables. Il peut exister certaines circonstances ou dispositions légales et réglementaires qui annulent totalement ou partiellement les droits des personnes concernées.

Pour faire valoir vos droits, vous pouvez adresser un courrier postal à l'adresse du Responsable du traitement, en y joignant une copie de votre carte d'identité.

Droit d'introduire une réclamation : vous pouvez déposer une plainte auprès de la Commission nationale pour la protection des données (la « CNPD sise à L-4370 Belvaux, 15, Boulevard du Jazz, via le formulaire disponible sur son site internet (<https://cnpd.public.lu/fr/particuliers/faire-valoir/formulaire-plainte.html>), ou lorsque vous résidez dans un autre État membre de l'Union Européenne, auprès de l'autorité de contrôle localement compétente.

### **Sécurité et confidentialité de vos données à caractère personnel**

L'ALIA a pris des mesures de sécurité techniques et organisationnelles pour empêcher la destruction, la perte, la falsification, l'altération, l'accès non autorisé ou la divulgation de vos données à caractère personnel à des tiers et tout autre traitement non autorisé de ces données. Ces mesures comprennent entre autres des mesures de sécurité physique et opérationnelle, le contrôle d'accès, la sensibilisation des agents et des clauses de confidentialité.

### **Mise à jour de la déclaration de confidentialité**

Nous pouvons modifier ou mettre à jour le présent document de déclaration de confidentialité en temps utiles, afin de refléter les changements apportés à nos pratiques en ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel ou les changements apportés aux lois applicables.

Nous le ferons en affichant la version mise à jour sur le site Internet de l'ALIA.



### Liste des traitements réalisés par l'ALIA

#### Gestion de la communication externe

- **Nom du traitement** : Gestion de la communication externe.
- **Finalité** : Gérer la liste des journalistes et médias dans le but de communiquer vers le grand public.
- **Base juridique** : Intérêt légitime.
- **Personnes concernées** : Journalistes et points de contact de médias luxembourgeois.
- **Catégorie de données** : Données d'identification (Nom, prénom, email, téléphone, organisme).
- **Durée de rétention** : Pas de conservation de l'historique.
- **Destinataires** : Aucun destinataire des données, usage uniquement interne.

#### Gestion du site Internet et des cookies

- **Nom du traitement** : Gestion du site internet et cookies.
- **Finalité** : Gestion du site internet et cookies.
- **Base juridique** : Consentement / Intérêts légitime.
- **Personnes concernées** : Toute personne ayant consulté le site Internet de l'ALIA
- **Catégorie de données** : Données d'identification électronique.
- **Durée de rétention** : 1 mois.
- **Destinataires** : Google, YouTube, Adobe Analytics.

#### Gestion des réseaux sociaux

- **Nom du traitement** : Gestion des réseaux sociaux.
- **Finalité** : Communication avec le grand public (décisions, classifications, actualités).  
Éducation des citoyens à l'utilisation des médias, sensibilisation aux dangers divers des médias, questions/réponses, etc.
- **Base juridique** : Consentement / Intérêts légitime.
- **Personnes concernées** : Citoyens luxembourgeois
- **Catégorie de données** : Données d'identification électronique.
- **Durée de rétention** : 1 mois.
- **Destinataires** : Utilisation des applications de réseaux sociaux par exemple : Facebook, Tweeter, Instagram, etc.



## Traitements concernant les personnes tiers

### Gestion des plaintes

- **Nom du traitement** : Gestion des plaintes.
- **Finalité** : Gérer les plaintes à l'encontre d'un fournisseur (service de média audiovisuel / sonore ou VSP) qui tombe sous la surveillance de l'ALIA.
- **Base juridique** : Loi du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques.
- **Personnes concernées** : Toute personne physique ou morale, résidant ou non au Grand-Duché de Luxembourg.
- **Catégorie de données** : Données d'identification (Nom, prénom, adresse), ainsi qu'un texte libre qui énonce les critiques émises.
- **Durée de rétention** : Les dossiers sont enregistrés et archivés électroniquement et physiquement. Les plaintes sont conservées pendant 10 ans.
- **Destinataires** : Les organismes suivants peuvent, si besoin, recevoir les données :
  - Autorité compétente d'un autre État membre de l'Union européenne.
  - Cabinet d'avocats luxembourgeois (Instruction de certains dossiers).
  - Autorité de la concurrence.
  - Conseil de presse.
  - Assemblée consultative (Avis pour certains cas de plainte).
  - Procureur d'État
  - Autres instances.
  - Dans le cas où l'ALIA n'est pas compétente pour traiter une plainte, cette dernière est transférée à l'instance compétente.

### Gestion des dossiers de permissions/concessions de télévision et radio

- **Nom du traitement** : Gestion des dossiers de permissions/concessions de télévision et radio.
- **Finalité** : Gestion des dossiers de permissions/concessions de télévision et radio.
- **Base juridique** : Loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques.
- **Personnes concernées** : Fournisseurs de services.
- **Catégorie de données** : Données d'identification et autres données justificatives fournies par les demandeurs ou plaignants.
- **Durée de rétention** : 10 ans.
- **Destinataires** : Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique  
Fournisseurs de service



## Traitements concernant les personnes tiers

### Gestion des frais de déplacement des agents

- **Nom du traitement** : Gestion des frais de déplacement des agents et des membres du CA.
- **Finalité** : Gestion des frais de déplacement des agents et des membres du CA.
- **Base juridique** : Obligation légale.
- **Personnes concernées** : Agents de l'ALIA.
- **Catégorie de données** : Données d'identification, données d'identification bancaires.
- **Durée de rétention** : 10 ans.
- **Destinataires** : Pas de destinataire des données.

### Gestion de la liste des fournisseurs

- **Nom du traitement** : Gestion de la liste des fournisseurs.
- **Finalité** : Gestion de la liste des fournisseurs.
- **Base juridique** : Loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques.
- **Personnes concernées** : Personne de contact de chaque fournisseur.
- **Catégorie de données** : Données d'identification.
- **Durée de rétention** : 10 ans après la fin de la relation.
- **Destinataires** : Aucun destinataire des données.

### Gestion de la liste des candidats lors des élections

- **Nom du traitement** : Gestion de la liste des candidats lors des élections.
- **Finalité** : Gestion des temps de parole sur les antennes.
- **Base juridique** : Loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques.
- **Personnes concernées** : Personne de contact des partis politiques.
- **Catégorie de données** : Données d'identification, adresse personnelle, emploi, date et lieu de naissance, nationalité, opinions politiques.
- **Durée de rétention** : Les données sont supprimées après les élections.
- **Destinataires** : Aucun destinataire des données.



## Traitements concernant les personnes tiers

### Lanceurs d'alerte

- **Nom du traitement** : Gestion des déclarations d'un lanceur d'alerte.
- **Finalité** : Traiter les informations fournies par un lanceur d'alerte en garantissant son anonymat.
- **Base juridique** : Loi du 16 mai 2023 portant transposition de la directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union
- **Personnes concernées** : Les lanceurs d'alerte.
- **Catégorie de données** : Données d'identification, profession et emploi et autres données fournies par un lanceur d'alerte.  
Le lanceur d'alerte peut choisir de rester anonyme.
- **Durée de rétention** : 10 ans à compter de la clôture de la procédure.
- **Destinataires** : Pas de destinataire des données.

### Gestion des données des membres de l'assemblée consultative de l'ALIA

- **Nom du traitement** : Gestion des données des membres de l'assemblée consultative de l'ALIA.
- **Finalité** : Gestion des données des membres de l'assemblée consultative de l'ALIA  
Remboursement des jetons de présence et frais de route.
- **Base juridique** : Obligation légale du responsable des traitements.
- **Personnes concernées** : Membres de l'assemblée consultative de l'ALIA.
- **Catégorie de données** : Information d'identification, données bancaires et financières, caractéristiques personnelles, profession et emploi.
- **Durée de rétention** : 10 ans.
- **Destinataires** : Administration des contributions directes.

### Gestion de la liste des violations de données

- **Nom du traitement** : Gestion de la liste des violations de données.
- **Finalité** : Gestion des violations de données de l'ALIA.
- **Base juridique** : Obligation légale du responsable des traitements.
- **Personnes concernées** : Toute partie prenante dans une violation de données.
- **Catégorie de données** : Données d'identification.
- **Durée de rétention** : 10 ans.
- **Destinataires** : Pas de transmission de données à des tiers. CNPD sur demande.